es peut

de nos

et de

tredire

que jai

luelque liminu-

qui a es a en-

culaires

obtenir

ortants

e avec

qu'uni-

re con-

besoin

lérableou faire

tendre.

rovient

compa-

k mois

en lien

revenu

07,000

mestre

0 pour

et ad

07,000,

édent:

st très-

ıs arri-

vons à cette catégorie importante des droits de 171 pour cent ad valorem. nous voyons que, pendant le dernier semestre de 1874, nous avons une importation totale de \$28,771,000, tandis que pendant la période correspondante de 1875 nos importations ne se sont élevées qu'à \$18,-142,000 : ce qui fait une réduction, sur cette seule catégorie d'articles, de \$10,600,000; nous trouvons de plus que, tandis que le revenu perçu de cette source en 1874 s'est élevé à \$5,034,000, il n'atteignait que \$3,174,000 en 1875. En d'autres termes, c'est presqu'entièrement dans le revenu de la catégorie des droits de 171 pour cent que je trouve la diminution que nous avons subie. Ces chiffres méritent d'attirer l'attention. Ils indiquent qu'il y a une inflation considérable et indue. Mais on doit remarquer que, dans ce cas comme dans quelques autres, ce qui est un mal pour le revenu est après tout un bien pour le pays. Ces chiffres semblent prouver que, bien que le revenu du Canada ait perdu \$1,000,000 ou \$2,000,000, notre population a gagné plusieurs millions. Cela prouve que l'on a pu acheter une grande quantité de marchaudises à de très-bas prix, et que le pays, dans un sens, gagne beaucoup à cette diminution de valeurs. Naturellement cet état de choses a son mauvais côté. Indubitationent il a contribué à amener le malaise dans lequel sont tombés les intérêts manufacturiers et commerciaux du pays. Je ne veux pas nier la gravité du fait ; mais je dois néanmoins faire observer que la somme pour laquelle nous avons importé ayant considérablement diminué, et comme il semble que la plus forte partie de cette diminution n'est pas causée par une diminution de la consommation par le pays, mais simplement dûe à ce que l'on a fait les achats à meilleures conditions qu'auparavant, c'est en somme un avantage et non un préjudice pour la population. Il est naturellement assez difficile d'apprécier au juste la proportion dans laquelle on doive attribuer la diminution du revenu à la baisse dans les prix d'achats et à l'amoindrissement de la consommation. Mais si nous pouvions faire exactement la part d'influence respective qu'ent eue ces deux causes, je suis porté à croire que nous verrions que la plus grande partie de la diminution du revenu est dûe à la baisse